

Belgique-België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
1/9508

# **BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.**

Association Royale

ASBL membre de l'UFIIB

## **CONTACTS**

**EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2009**

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS INDUSTRIELS DE  
L'INSTITUT DES INDUSTRIES DE FERMENTATION – INSTITUT MEURICE CHIMIE

### *Editeur Responsable:*

Jean-Charles MULLIER  
Président de l'AiIF-IMC  
Rue Buffon, 80 - B-1070 Bruxelles

### *Rédaction:*

Philippe VAN CLEEMPUT  
Administrateur de l'AiIF-IMC  
Yvonnelaan, 15 - B-8670 Oostduinkerke

*Bureau de dépôt : 1081 Bruxelles 8*

## **Sommaire**

*Le mot du Président (p.2)*

*Banquet d'automne (p.3)*

*Le pic du Pétrole (suite et fin) (p.4)*

*Connaissez-vous Essenscia? (p.11)*

*Courrier des lecteurs (p.12)*

*Reach : suite et pas fin! (p.14)*

*Bouillon(s) de culture (p.16)*

*Vous dites « producteurs pharmaceutiques » ? ...pensez EudraGMP (p.17)*

*Divers d'hiver (p.18)*

## *Mot du Président*

Chères Anciennes,  
Chers Anciens,

Nous revoici déjà en décembre après une nouvelle année bien remplie. C'est à nouveau l'occasion pour moi, de vous souhaiter, au nom du conseil d'administration, mes meilleures vœux pour l'année 2010.

Ces vœux que je vous transmets en tant que président seront probablement les derniers: j'ai en effet décidé de remettre mon mandat en « jeu ». Ceci est en ligne avec ce que j'avais déjà annoncé lors de l'assemblée générale 2009.

La présidence est une responsabilité passionnante et enrichissante que j'ai eu grand plaisir à mener. Mais cela fait quand même déjà plus de 4 ans que je l'assume et il est temps d'amener de nouvelles idées à la tête de l'association.

Alors, comme bonne résolution pour 2010, pourquoi ne pas postuler pour ce poste? Si vous avez le sens de la gestion et l'envie de vous investir dans le monde des ASBL (des anciens de Meurice, qui plus est !), n'hésitez pas. Les candidatures doivent seulement m'être transmises avant l'Assemblée Générale du mois de février.

Un nouveau président avec d'autres qualités et, je l'espère, de plus grandes compétences rédactionnelles...

Bonne année 2010 et au plaisir de vous revoir lors de nos activités.

Nous voici déjà en fin d'année, le moment est venu de faire un petit bilan sur l'année écoulée.

*Votre Président*  
*J.-C. Mullier*

n.b. : Le CA et moi-même travaillons actuellement (entre autres) à la meilleure manière d'implémenter les idées qui sont sorties de la journée Nous-Vous-Demain. Un aperçu des travaux et résultats sera donné dans une prochaine édition de notre Contacts.

### *Banquet d'automne*

Comme annoncé à de nombreuses reprises (Contacts, invitations, mails, ...) le banquet d'automne s'est déroulé cette année au Crabe Fantôme, établissement au cadre « maritime » où un menu, adapté aux désirs des plus exigeants, nous a été servi avec sourire.

Aussi, pour ne pas renier aux bons us et coutumes, la structure était donnée par un (trop?) bref discours de notre Président. Quelques moments clé selon tradition :

- Remise du prix des anciens aux mémoires primés (un en chimie, un en biochimie). Les titres et résumés de ces mémoires vous seront prochainement présentés.
- (S)élection de la promo la plus représentée, qui est alors gratifiée d'un divin breuvage. Cette année, il s'agissait de la promotion 2009 (bizarre !?)
- Chants et vocalises sur ton de la Meuricienne (il est à penser que les autres personnes du restaurant la connaissent actuellement aussi!).



Nous avons été gratifiés cette année par la présence de plus anciens (jusqu'à 1943), avec qui expériences passées et présentes ont pu être partagées.

Le tout se déroule comme à l'accoutumée dans une ambiance bon enfant et les seuls regrets vont aux membres que les présents n'ont pas eu l'occasion de rencontrer...ce n'est, on l'espère, que partie remise !

## *Le pic du Pétrole (suite et fin)*

Comme annoncé dans l'édition précédente, l'article qui nous a été soumis par Tanguy a été divisé en trois parties: la première couvrait les points 1 à 3; la seconde le point 4 et voici la dernière partie dans cette édition. Pour rappel, une petite table des matières s'impose :

### Le Pic du Pétrole, un tournant pour l'humanité. Sommes-nous prêts ?

Dr. Patrick Brocorens (Chimiste à l'UMons, Fondateur et Président d'ASPO Belgique)

1. Introduction
2. Le Pic du pétrole – Lien entre vitesse d'extraction et réserves
3. Les Réserves de pétrole
  - 3.1. Problèmes de définition
  - 3.2. Réserves techniques et politiques : deux comptabilités différentes
4. Estimer l'évolution de la production pétrolière et la date du Pic
  - 4.1. Les données techniques
    - 4.1.1. Courbes d'écémage
    - 4.1.2. Courbes de linéarisation de Hubbert
    - 4.1.3. Etude des cycles de découverte et de production
    - 4.1.4 Rendements énergétiques décroissants
  - 4.2. Prévisions de Production à long terme : Economistes versus Géologues
    - 4.2.1. Norvège et Grande-Bretagne
    - 4.2.2. Production Mondiale
  - 4.3. Prévisions de Production à court terme
5. Le Franchissement du Pic
  - 5.1 Le plateau de production et le déclin
  - 5.2. Evolution des exportations
6. Conséquences et Solutions
  - 6.1. Le pétrole, une matière première incontournable
  - 6.2. Manque de préparation pour effectuer la transition
  - 6.3 Solutions
    - 6.3.1. Energies alternatives
    - 6.3.2. Réduction de la consommation (sans changement de mode de vie)
    - 6.3.3. Changement de mode de vie
7. Conclusion

-----

## 5. Le Franchissement du Pic

### 5.1 Le plateau de production et le déclin

Comment se déroulera le franchissement du pic pétrolier ? Nous avons évoqué le scénario du plateau de production, mais il s'agit d'un scénario parmi d'autres. Trois principaux scénarios possibles peuvent être envisagés (Figure 18) [14]:

- La rupture nette. La production pétrolière croît à un rythme soutenu jusqu'au pic de production, puis décline immédiatement à un rythme soutenu. Ce modèle correspond au cas des 48 états contigus des Etats-Unis.

- Le basculement. La production pétrolière croît de plus en plus difficilement jusqu'à ce que la croissance devienne nulle (pic de production). Ensuite un déclin imperceptible apparaît, puis s'accélère avec les années.
- Le plateau ondulant. La production pétrolière atteint un maximum et reste à ce niveau pendant plusieurs années, fluctuant légèrement (~4%) au gré des aléas économiques, géopolitiques, et financiers, puis entre en déclin irréversible. La durée du plateau est estimée entre 2 et 15 ans. Ce modèle correspond au cas européen, pour lequel le plateau a duré 6 ans avec des fluctuations de l'ordre de 3%, et est à présent suivi d'un déclin de 5%/an.

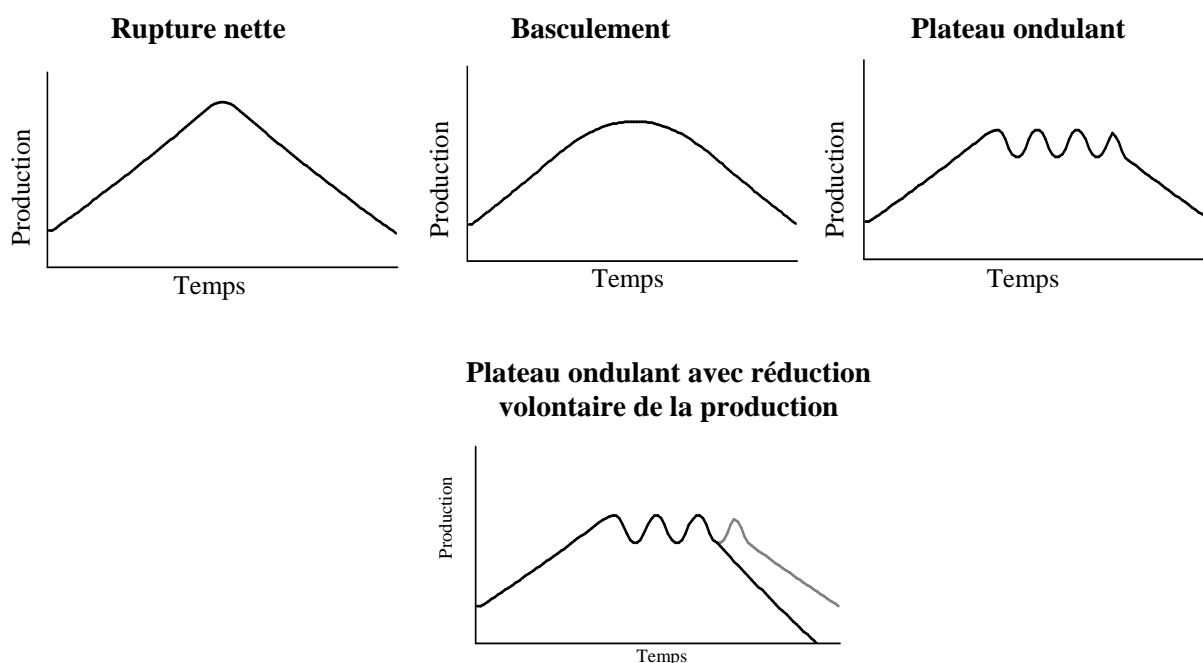


Figure 18 : Scénarios possibles d'évolution de la production pétrolière mondiale.

Dans les trois scénarios envisagés, le passage du pic est suivi d'une phase de déclin irréversible de l'ordre de 2% par an (à 5%/an dans le pire des cas[14]). Le modèle du plateau ondulant semble le cas le plus approprié pour décrire la situation pétrolière mondiale, la production pétrolière étant à présent oscillante depuis 2004.

Un quatrième scénario peut être envisagé[14], où certains pays producteurs, ayant des rentrées financières colossales, ne craignant plus de contre-choc pétrolier, et voulant faire durer le plus longtemps possible la manne pétrolière, réduiraient volontairement leur production. Ce scénario raccourcit la durée du plateau et entraîne un déclin initial plus prononcé de la production. Les conflits pour le contrôle des ressources qui s'accroîtront à mesure que le pétrole deviendra cher pourraient conduire à un résultat similaire (cas actuellement de l'Irak et du Nigéria).

## 5.2. Evolution des exportations

Quel que soit le scénario d'évolution de la production pétrolière mondiale (mais en particulier dans le quatrième scénario), les exportations déclineraient plus rapidement que la production, essentiellement parce qu'un pays en déclin répercute la baisse de sa production majoritairement sur ses exportations et non sur sa consommation intérieure.

Examinons le groupe des principaux exportateurs que sont l'OPEP, la Russie, et le Mexique. Ils consomment à présent autant de pétrole que l'Europe, et leur consommation s'envole (+3% par an entre 2001 et 2006). Deux facteurs expliquent cette croissance.

Premièrement, la hausse du prix du pétrole stimule l'économie de ces pays, et donc leur consommation de pétrole (la hausse stimule la hausse). Deuxièmement, beaucoup de ces pays pratiquent des politiques de subsides qui maintiennent l'essence à la pompe à des prix dérisoires (0,08 € le litre au Venezuela). Leur consommation de pétrole est donc immunisée contre une augmentation du prix du baril sur les marchés internationaux.

Comme ces pays constituent à présent une part importante de la demande mondiale, ils participent au maintien de la demande mondiale à un niveau élevé même si le pétrole est cher. Et pour ces pays, il est politiquement risqué de modifier leur politique de subsides, car les populations, souvent pauvres, estiment que l'essence bon marché est un droit fondamental (la Birmanie et l'Iran ont dernièrement réduit les subsides ou rationné leur population, mais au prix de violentes émeutes).

Comme ces pays sont désormais incapables (ou ne désirent pas) augmenter de manière substantielle leur production, la hausse de leur consommation se fait au détriment de leurs exportations. Selon Jeff Rubin (économiste de CIBC), cette frénésie avec laquelle les pays producteurs commencent à dévorer leur propre production conduira à un déclin rapide de leurs exportations (7% en moins entre 2006-2010), propulsant rapidement le baril au-delà de 100\$[15].

A mesure que les pays exportateurs basculeront dans leur phase de déclin, c'est donc à une réduction rapide des exportations de pétrole que nous risquons d'assister, le déclin des exportations ayant tendance à augmenter exponentiellement avec la chute de la production (Figure 19). Parallèlement au déclin des exportations mondiales, le nombre de pays importateurs augmente, les pays en déclin basculant de la catégorie exportateur vers la catégorie importateur. Ainsi, l'Indonésie, membre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) est désormais importatrice de pétrole depuis 2004, et la Grande-Bretagne depuis 2006.

De même, des pays tels que les Etats-Unis doivent compenser la baisse de leur propre production par des importations supplémentaires. Il apparaît donc de plus en plus clairement que les grands consommateurs de pétrole, dont l'Europe, verront bientôt leur approvisionnement diminuer. En résumé, nous partons avec l'idée qu'« il reste 40 ans de pétrole », mais nous manquons de pétrole dès maintenant. L'augmentation constante des prix depuis 2004 n'est rien d'autre qu'une forme de « rationnement » par les prix, qui touche en premier lieu les pays et classes sociales défavorisées.

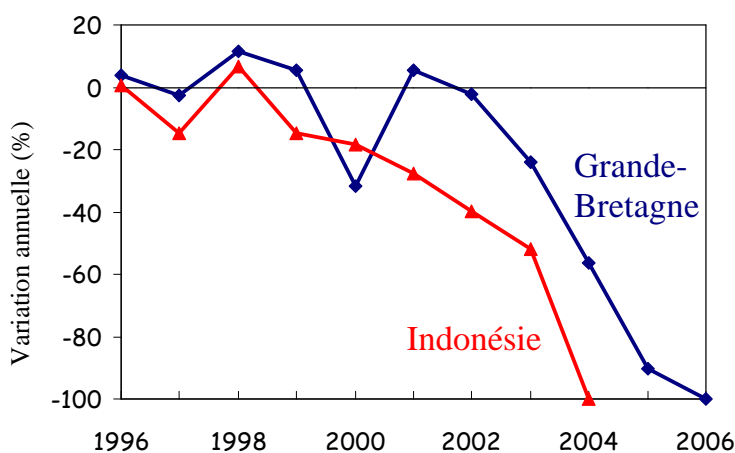


Figure 19 : Variation annuelle sur 10 ans des exportations de pétrole de l'Indonésie et de la Grande-Bretagne. Source : EIA

## **6. Conséquences et Solutions**

### **6.1. Le pétrole, une matière première incontournable**

Le pétrole est indispensable aux transports, non seulement comme carburant (98% des transports se font au pétrole), mais aussi comme matière première pour la fabrication des routes (asphalte) et des véhicules (pneus, tableau de bord, sièges, etc...). Le pétrole, ce sont également des milliers de produits de la vie quotidienne: shampoings, détergents, cosmétiques, parfums, peintures, vernis, médicaments, emballages, isolants, textiles, plastiques, etc. L'agriculture industrielle moderne utilise des quantités incroyables d'énergies fossiles, qui interviennent dans les insecticides, pesticides, et engrais, le fonctionnement des machines agricoles, l'irrigation, la conservation, le transport, le traitement, l'emballage, et la préparation des denrées agricoles. De 7 à 10 calories d'énergie fossile sont nécessaires pour amener une calorie de nourriture du champ à l'assiette. Dans l'ère de l'après-pétrole bon marché, le problème de l'alimentation sera donc probablement aussi important que celui des transports[16]. Pour finir, le pétrole sert à chauffer les bâtiments, et constitue une force de travail colossale qui se substitue à des milliards d'êtres humains dans des tâches pénibles, et ce pour un prix dérisoire. En effet, via un moteur, un litre d'essence est capable d'effectuer un travail équivalent à 31 heures de travail manuel non stop, et ce pour 1,40€ (prix moyen actuellement dans les stations services du pays). Qui actuellement serait d'accord de travailler pendant une semaine pour 1,40€ ? Pour se convaincre davantage de la densité énergétique du pétrole, il suffit de pousser sa voiture pour aller à son travail, au lieu de la conduire. Chaque jour en Belgique ce sont 72 millions de litres de pétrole qui sont consommés, 6,8 litres/habitant, soit l'équivalent de centaines de millions d'esclaves invisibles qui travaillent pour notre bien-être, et qui ont rendu possible, entre autres choses, la globalisation, les banlieues tentaculaires, les gratte-ciel, les fraises en décembre, le vin chilien et les kiwis de Nouvelle-Zélande sur nos tables, les vacances aux Canaries, les congés payés, la pension, et l'assurance chômage.

### **6.2. Manque de préparation pour effectuer la transition**

Nous avons fondé notre civilisation sur le pétrole abondant et bon marché, deux caractéristiques qui disparaîtront en quelques années à peine une fois le pic de production franchi. Or, actuellement il n'existe pas d'alternative réaliste prête pour combler un déficit en combustibles liquides qui ira en s'accroissant avec les années (la plupart des énergies alternatives – sauf charbon et biomasse – produisent de l'électricité et ne concurrencent donc pas le pétrole, peu utilisé pour la production d'électricité). Selon l'IFP, si la croissance du parc automobile mondial se poursuit au rythme actuel, la disponibilité en carburant par véhicule devrait diminuer de 15% à 30% d'ici 2015, selon que le déclin de la production pétrolière est repoussé jusqu'en 2020-2028 ou se produit maintenant avec un taux faible de 1,2%/an[12].

La disponibilité en pétrole pourrait donc décliner relativement rapidement, alors que la mise en place d'alternatives nécessite beaucoup de temps .... et d'argent. Ainsi, une étude effectuée pour le *U.S. Department of Energy*[17] signale qu'« attendre le pic avant la mise en place d'un programme accéléré d'amortissement laisse le monde avec un déficit significatif de carburants liquides pour deux décennies ou plus ». Le rapport ajoute que « Le Pic de la production pétrolière constitue un challenge unique. Le monde n'a *jamais* fait face à un problème comme celui-là.... Les transitions énergétiques précédentes suivirent une évolution graduelle.

Le pic du pétrole sera abrupt et révolutionnaire... la perte économique pour les Etats-Unis pourrait être mesurée sur une échelle en milliards de dollars ( $10^{12}$ \$) ». Une étude effectuée par des chercheurs d'EDF[18] arrive à la même conclusion: « Le problème essentiel est simplement de savoir si nous aurons le temps de développer ces solutions alternatives avant que les tensions n'interviennent...soit [la reconfiguration énergétique] de l'Europe commence dès maintenant, dans un contexte encore relativement stable et pacifié et alors que nous disposons encore de l'accès à des énergies abondantes et bon marché, soit elle se fera dans l'urgence alors que le pétrole aura commencé à décliner et que le monde connaîtra de graves tensions économiques et militaires... Ces plans d'urgence ne porteront leurs premiers effets

visibles qu'au bout de 15 ans... Une réelle sobriété énergétique sera nécessaire dans les pays les plus consommateurs pour arriver à boucler le bilan.»

Il est donc capital d'entamer la transition le plus tôt et le plus rapidement possible car ce travail se réalisera à l'aide du pétrole et du gaz qui nous restent (les éoliennes, les panneaux solaires, et les sources alternatives d'énergie en général dépendent actuellement des énergies fossiles pour être développés). Encore faut-il savoir quoi faire de toute urgence, et à notre connaissance, il n'existe en Belgique aucune étude sur le coût, les moyens, et le temps nécessaires pour déployer des solutions. Mais il est vrai qu'il n'existe pas non plus d'étude sur la date du pic du pétrole et la vitesse du déclin qui suivra, ni sur l'évolution des exportations, ni sur les conséquences économiques et sociales, ni non plus sur la manière de gérer le déclin. Ainsi, le rapport du 19 juin 2007 de la *Commission Energy 2030*, sur lequel se base le gouvernement pour établir sa politique énergétique à long terme, évoque à peine la notion de pic du pétrole, déclarant qu'il y a débat entre ceux qui voient le pic dès maintenant, et ceux qui le voient après 2030.

Sous prétexte de débat, la Commission a tranché en faveur des optimistes et n'envisage dans ses scénarios aucune contrainte physique au niveau des approvisionnements jusqu'en 2030. Le prix du pétrole y est vu sous les 60\$/baril (alors qu'en janvier 2008, il est déjà proche de 100\$/baril). La justification avancée est que les réserves prouvées (données de *BP Statistical Review*) sont équivalentes à 40 ans de pétrole, et que ça fait des années que ça dure. Comme expliqué dans cet articles, ces justifications n'en sont pas.

### 6.3 Solutions

Différents rapports gouvernementaux et études sur les effets du Pic du pétrole sur nos sociétés indiquent que des changements importants auront lieu[16-26]. Voici une série de « solutions » relevées dans ces documents. Celles-ci peuvent se classer en trois catégories : 1) le développement d'énergies alternatives, 2) la réduction de la consommation, et 3) les changements du mode de vie.

#### 6.3.1. Energies alternatives

La plupart des études soulignent l'urgence à déployer les énergies alternatives, mais elles soulignent également que ces énergies seront insuffisantes pour combler le déficit. En effet, le pétrole étant une énergie dense, un petit nombre de sites de production suffisent pour produire de grandes quantités d'énergie. Des énergies comme le solaire et l'éolien, au contraire, sont des énergies diluées. Il faut donc installer des surfaces considérables de collecteurs pour capter ces énergies et les transformer en énergie utilisable, c'est à dire en électricité. Toute transformation d'une forme d'énergie en une autre impliquant des pertes, l'énergie captée par unité de surface est faible. Les panneaux solaires à base de silicium ont un rendement de 15-20%.

En deux années de fonctionnement, ils produiront une quantité d'énergie équivalente à celle qu'il a fallu dépenser pour les construire. Un panneau solaire doit donc fonctionner un temps considérable pour produire une petite quantité d'énergie, et il est actuellement très coûteux. Voilà pourquoi le photovoltaïque et l'éolien, malgré leur développement spectaculaire, ne représentaient toujours que 0,03% de l'énergie consommée en Belgique et 0,34% de l'énergie consommée en Europe en 2004. L'électricité n'est pas non plus une énergie facile à manipuler (elle est quasiment impossible à stocker à grande échelle) et n'est pas adaptée à tout usage. Comme nous le rappelle la compagnie pétrolière Chevron, 0% des avions fonctionnent au photovoltaïque, à l'éolien et au nucléaire. L'électricité ne permet pas non plus de fabriquer des pneus, des routes, et les milliers d'objets de la pétrochimie. Enfin, le pétrole étant peu utilisé sous forme d'électricité, de gros investissements d'infrastructures devront être effectués pour pouvoir utiliser l'électricité là où on utilisait le pétrole.

Seule la biomasse forme une source renouvelable de combustibles liquides et de matières premières pour l'industrie chimique. Il n'y a guère de gros obstacles technologiques à utiliser la biomasse à la place du pétrole. Le problème, là encore, provient de limitations au niveau des surfaces de collecte de la biomasse, et de l'énergie perdue lors du processus de transformation de la biomasse en énergie utilisable. On ne



pourra donc remplacer qu'une fraction des énergies fossiles consommées (à titre d'exemple, en Belgique les surfaces agricoles et boisées n'occupent que respectivement 1740 et 580 m<sup>2</sup> par habitant). Il est donc impensable d'utiliser massivement la biomasse comme source d'énergie, surtout que l'un des principaux problèmes sera l'alimentation. De plus, certains agrocarburants actuels ont un faible rendement par rapport à l'énergie dépensée pour les produire, cette énergie venant actuellement du pétrole, du gaz naturel et du charbon. Il est donc illusoire de croire que la biomasse nous mettra à l'abri des prix élevés que connaîtra le pétrole. Si le pétrole atteint 300\$/baril, les agrocarburants seront aussi à 300\$/baril, et les pellets et le bois de chauffage suivront.

### 6.3.2. Réduction de la consommation (sans changement de mode de vie)

Les énergies alternatives étant probablement insuffisantes ou chères, une réduction de la consommation sera nécessaire. Citons l'optimisation de la gestion énergétique et l'isolation des bâtiments, les véhicules économes, et la symbiose industrielle. En symbiose industrielle, ce qui est considéré comme un déchet par une entreprise est récupéré et utilisé par une entreprise voisine (par exemple la récupération de chaleur dégagée par une centrale électrique, qui constitue habituellement un déchet rejeté dans les rivières ou l'atmosphère). Une forme simplifiée et clé en main de ce concept est la cogénération.

### 6.3.3. Changement de mode de vie

Mais les diverses études sur les conséquences du pic pétrolier s'attendent également à de profonds changements de notre mode de vie. Des modes de transports plus efficaces devront être mis sur pied. Pour les déplacements personnels, cela signifiera, à côté de l'utilisation de véhicules plus performants, le covoiturage, les transports en commun, la bicyclette, et la marche à pied. Le transport de marchandises sera plus onéreux, plus local, ce qui entraînera un déclin du transport par route et par avion, au profit du bateau et du train. Des déplacements plus difficiles mettront à mal la globalisation. Une réorganisation du travail sera nécessaire, la mobilité étant remplacée par l'accessibilité (télétravail, webconférence), de même qu'une réorientation des priorités économiques, certains secteurs entrant en crise (l'agro-business, le transport aérien, le tourisme exotique de masse, les multinationales très dépendantes des transports), alors que d'autres se développeront (transport par bateau, énergies, agriculture organique, biomatériaux, recyclage, réparation, entreprises et commerces locaux ; le secteur du bâtiment devrait bénéficier d'un plan d'urgence d'isolation).

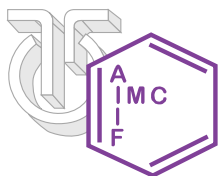
L'aménagement du territoire et le bâti devront être repensés. La population préférera se regrouper dans des centres urbains plutôt que dans des banlieues mal desservies éloignées de tout service, alors que les maisons passives ou à deux façades seront préférées aux bungalows à quatre façades tels qu'ils étaient conçus dans les années 80 et 90. L'alimentation sera plus locale, saisonnière, et moins variée.

## 7. Conclusion

De nombreux éléments indiquent que la production pétrolière est proche de son maximum et va bientôt entrer en déclin pour des raisons physiques. Avec le pic pétrolier, ce n'est pas la fin du pétrole, mais la fin de son caractère abondant et bon marché, base de notre civilisation et de notre mode de vie.

Peu de personnes réalisent l'ampleur et l'imminence du problème, y compris au sein de la communauté scientifique. Ainsi, des efforts considérables de recherche-développement se font actuellement dans un contexte de surabondance énergétique et de gestion de ses effets négatifs (changement climatique, pollution), alors que nous entrons dans une ère de pénurie. L'ère de l'abondance a vu les emballages régner dans les supermarchés. L'ère de la pénurie ne va-t-elle pas les voir régresser ?

L'ère de l'abondance a vu se développer les plastiques biodégradables. L'ère de la pénurie ne va-t-elle pas être demandeuse de plastiques biodurables ? L'ère de l'abondance a soutenu ses agriculteurs avec certains agrocarburants à faible rentabilité énergétique. L'ère de la pénurie ne va-t-elle pas voir ces agrocarburants disparaître au profit de plus rentables ?



# **BULLETIN CONTACTS**

## **EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2009**

Belgique-België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
1/9508

A.I.I.F. - I.M.C., association royale, ASBL membre de l'UFIIB

[www.aiif-imc.be](http://www.aiif-imc.be)

Toutes ces interrogations doivent à présent être partie intégrante des préoccupations quotidiennes des chercheurs et des industriels, car un travail colossal nous attend en ce qui concerne l'amélioration des énergies alternatives existantes et la diminution de leurs coûts, la recherche de nouvelles sources d'énergie et de matériaux, les économies d'énergie, et les adaptations de notre mode de vie.

Et pour réaliser efficacement ce travail, il est primordial d'anticiper les changements de la société et du comportement des consommateurs, afin que des projets qui aujourd'hui paraissent géniaux ne perdent pas tout leur sens une fois le pic pétrolier franchi.

### **Références**

1. Certaines études de Jean Laherrère sont disponibles sur le site d'ASPO France, <http://aspofrance.org/>.
2. D. F. Fournier, E. T. Westervelt, Energy trends and their implications for U.S. army installations, U.S. Army Corps of Engineers, septembre **2005**
3. J. D. Hughes, "Unconventional Oil - Canada's Oil Sands and Their Role in the Global Context: Panacea or Pipe Dream?", Conférence, ASPO World Oil Conference, Boston, 26 octobre **2006**
4. Les travaux de Colin Campbell sont régulièrement mis à jour dans l'*ASPO Newsletter*, qui est publiée chaque mois et disponible sur le site d'ASPO International, [www.peakoil.net](http://www.peakoil.net)
5. C. J. Campbell, J. H. Laherrère, *Scientific American*, March, 80, **1998**
6. A. Mäkiwierikko, 'Russian Oil – a Depletion Rate Model estimate of the future Russian oil production and export', Diploma Thesis, Uppsala University, **2007**
7. F. Robelius, 'Giant Oil Fields - The Highway to Oil: Giant Oil Fields and their Importance for Future Oil Production', PhD Thesis, Uppsala University, **2007**
8. K. Aleklett, 'Peak Oil and the Evolving Strategies of Oil Importing and Exporting Countries: Facing the hard truth about an import decline for the OECD Countries', Discussion paper N°2007-17 for the OECD, **2007**
9. W. Zittel, 'Analysis of the UK Oil Production', Contribution to ASPO, Ottobrunn, **2001**
10. C. J. Campbell, *ASPO Newsletter*, 20, **2002**
11. C. J. Campbell, *ASPO Newsletter*, 25, **2003**
12. Y. Mathieu, 'Quelles réserves de pétrole et de gaz?', Conférence-débat AFTP-CFE-IFP, mai **2006**
13. Kris Schrebowski (Petroleum Review), Conférence ASPO6, septembre **2007**
14. R. L. Hirsch (MISI), 'World oil shortage scenarios for mitigation planning', Conference ASPO-USA, octobre **2007**
15. J. Rubin (CIBC), Conférence ASPO6, septembre **2007**
16. C. Lucas, A. Jones, and C. Hines, 'Fuelling a Food Crisis - The impact of peak oil on food security', The Greens/European Free Alliance in the European Parliament, décembre **2006**
17. R. L. Hirsch (SAIC), R. H. Bezdek, R. M. Wendling (MISI), 'Peaking of world oil production: impacts, mitigation, & risk management', U.S. DOE, **2005**
18. Y. Bamberger, B. Rogeaux (EDF R&D), 'Quelles solutions des industriels peuvent-ils apporter aux problèmes énergétiques?', Revue de l'Energie, 575, janvier-février **2007**
19. R. H. Bezdek, R. M. Wendling (MISI) R. L. Hirsch (SAIC), 'Economic Impacts of U.S. Liquid Fuel Mitigation Options', U.S. DOE/NETL, **2006**
20. Sarah K. Odland, 'Strategic Choices for Managing the Transition from Peak Oil to a Reduced Petroleum Economy', Master's Thesis of Business Administration, Columbia University, mai 2006
21. Swedish Commission on Oil Independence, 'Making Sweden an Oil-free society', juin **2006**
22. The Australian Senate, Rural and Regional Affairs and Transport References Committee, 'Australia's future oil supply and alternative transport fuels', Final report, février **2007**
23. City of Portland Peak Oil Task Force, 'Descending the Oil Peak: Navigating the Transition from Oil and Natural Gas', mars **2007**
24. J.M. Amidon, "America's Strategic Imperative, A 'Manhattan Project' for Energy", Joint Forces Quarterly, n°39, 68-77, octobre 2005
25. Queensland Oil Vulnerability Taskforce, 'Queensland's vulnerability to rising oil prices', octobre **2007**
26. Land Transport New Zealand, 'Energy Risk to Activity Systems as a Function of Urban Form', Research Report 311, mars **2007**

### Connaissez-vous Essenscia ?

Essenscia est un acteur crucial au sein du secteur chimique. C'est pourquoi il nous semble intéressant de le présenter ici pour ceux/celles qui ne seraient pas (encore) entré en contact avec eux.

Essenscia, est une organisation multisectorielle coupole qui représente les nombreux secteurs d'activités de la chimie et des sciences de la vie. Elle rassemble près de 800 entreprises, lesquelles représentent plus de 95% du chiffre d'affaires global du secteur.

L'organisation d'Essenscia est calquée sur la réalité institutionnelle de la Belgique, avec sa répartition entre compétences fédérales, régionales et communautaires :

Essenscia Bruxelles (<http://www.essenscia.be/FR/essenscia/essenscia+bruxelles/page.aspx/1116>)  
Essenscia Vlaanderen (<http://www.essenscia.be/FR/essenscia/essenscia+vlaanderen/page.aspx/1104>) et  
Essenscia Wallonie (<http://www.essenscia.be/FR/essenscia/essenscia+wallonie/page.aspx/1093>).

Les trois sections régionales d'Essenscia, sont les interlocuteurs des entreprises auprès des autorités bruxelloises, flamandes et wallonnes pour les matières régionales et communautaires.

Au sein d'Essenscia, des centres de compétence multidisciplinaires traitent également les dossiers, quel que soit le niveau de pouvoir concerné.

Les 17 sections professionnelles d'Essenscia assurent la représentation et la promotion des intérêts spécifiques à leur secteur d'activités.

Essenscia représente et défend les intérêts du secteur au niveau européen en étant activement présente au sein du Cefic (Conseil européen de l'Industrie chimique ; [www.cefic.org](http://www.cefic.org)) et de la FEB (Fédération des entreprises de Belgique).

#### Quelques nouvelles en bref («rubrique news»):

##### *Industrie chimique européenne : Reprise fragile attendue en 2010*

01/12/2009

Selon les dernières estimations du CEFIC (novembre 2009), la fédération européenne de la chimie, la production en volume de l'industrie chimique européenne (à l'exclusion de l'industrie pharmaceutique) devrait reculer de 12,4% en 2009 pour augmenter ensuite de 4,7% en 2010. Les indicateurs conjoncturels semblent indiquer que le creux de la crise actuelle ait été atteint.

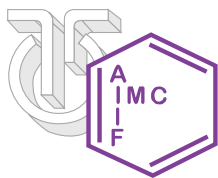
Certains sous-secteurs de la chimie européenne tels que la chimie de base inorganique, la pétrochimie et les polymères restent particulièrement touchés suite à la chute de la demande des clients industriels majeurs tels que l'industrie automobile et la construction. 2010 est considérée comme une année de transition.

La plupart des sous-secteurs devraient renouer avec des chiffres de croissance positifs et ce, après la chute brutale de la production enregistrée au quatrième trimestre 2008 et des niveaux de production demeurant très bas en 2009. Fin 2010, le niveau de production de l'industrie chimique devrait toujours être de 11% inférieur à celui atteint lors du précédent pic conjoncturel (premier trimestre de 2008). Il n'est donc pas question d'une reprise complète avant 2012.

##### *Janssen Pharmaceutica et Ecover remportent les deux premiers prix des « Belgian Business Awards for the Environment 2009 »*

07/12/2009

Ce sont deux entreprises de la chimie et des sciences de la vie qui se sont distinguées pour leurs performances environnementales lors de la récente remise des «Belgian Business Awards for the Environment 2009». Un nouvel exemple du rôle pionnier du secteur dans le développement durable. En collaboration avec la FEB, Business & Society Belgium a décerné le 3 décembre 2009 les «Belgian Business Awards for the Environment 2009». C'est le Prince Philippe en personne qui a remis le premier prix à Janssen Pharmaceutica pour le projet Econea. Un jury indépendant a distingué la firme de Beerse pour le développement d'une peinture marine, exempte de métaux, antisalissure, à la fois écologique et efficace.



# BULLETIN CONTACTS

## EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2009

Belgique-België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
1/9508

A.I.I.F. - I.M.C., association royale, ASBL membre de l'UFIIB

[www.aiif-ipc.be](http://www.aiif-ipc.be)

Le deuxième prix a été attribué à Ecover, pour le développement d'une ligne de produits d'entretien végétaux, fabriqués selon des processus complètement biologiques. Le troisième prix est allé à Umicore, pour la manière dont l'entreprise a intégré le développement durable dans son organisation.

Cette édition 2009 des Awards (ancien prix belge de l'environnement) a remporté un beau succès, avec la présentation de 37 dossiers de candidatures. «*Il semble que nous disposions d'un potentiel substantiel pour conduire l'économie belge vers plus durabilité*», déclarait-on chez Business & Society.

Les trois gagnants entrent automatiquement en lice pour la compétition européenne, organisée par la Commission européenne. Les sept autres candidats nominés pour l'Europe sont Bostoën, Knauf Insulation et Roltex, auxquelles le jury a attribué une mention spéciale, ainsi que 3E-Freemind, Global Pharmaceutical Supply Group (département de Janssen Pharmaceutica), Saint Gobain Gyproc Belgium et Energy ICT.

### *Débats parlementaires européens des Jeunes sur les plastiques et le développement durable : la gagnante européenne est belge !*

19/11/2009

Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, République Tchèque et Turquie : chacun de ces pays a organisé un « Débat parlementaire des Jeunes » sur les plastiques et le développement durable. Dix gagnants ont ensuite participé à la finale européenne qui s'est tenue à Rome le 13 novembre dernier. Cette finale a été conduite selon le même principe que les finales nationales dans les huit capitales européennes. Umberto Guidoni, ancien astronaute et actuel député européen italien, a joué le rôle de l'opposant aux plastiques tandis que le camp des « pour » était représenté par l'Allemand Thomas Schmidt, médaille d'or olympique de canoë et ingénieur plastique chez MT Aerospace.

Après deux heures de débat, une gagnante s'est distinguée. Il s'agit de Nora Sundahl, une jeune Belge originaire de Melle, étudiante au Koninklijk Atheneum Gent et lauréate du Jonge BaekelandPrijs. Elle a convaincu par la pertinence de ses arguments et la façon dont elle les a présentés. Le jury international était composé constitué de politiciens, d'experts de l'industrie et de journalistes.

En remettant à la jeune belge son diplôme et un chèque de 1000 euros, Wilfried Haensel, Directeur Général de PlasticsEurope, a déclaré : « Lorsque nous avons initié ces débats, nous avions le sentiment que le rôle des plastiques dans l'optimisation de l'efficacité énergétique n'était pas connu du public. Nous espérions intéresser les jeunes et les motiver à se plonger dans des sujets complexes. Aujourd'hui, je suis agréablement surpris de voir que le rôle des plastiques dans le développement durable et dans l'optimisation énergétique a été compris. »

Source : [website.essenscia.be](http://website.essenscia.be)

## *Courrier des lecteurs*

Pour cette « nouvelle rubrique » - ndlr : il en a déjà été tenté tant d'autres ! - , nous vous livrons ici deux réflexions reçues de nos lecteurs :

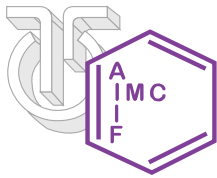
22 novembre 2009

### Petite pause dominicale, pour élever la réflexion dans la morosité ambiante

La vie est une lutte . Celle du corps, pour vivre ou survivre . Celle de l'esprit, pour comprendre, admettre ou refuser.

L'humanité a toujours été l'esclave de ses ambitions et de ses contradictions . Elle les a portées à un niveau devenu si élevé et complexe, planétaire et d'autant plus fragile, qu'elle semble incapable de freiner sa course à tout régenter.

Elle oublie la vertu du cercle, de la sphère mère, de l'éternel 'recommencement', ne voyant que les courbes ascensionnelles de ses propres 'développements' dans tous les domaines.



# **BULLETIN CONTACTS**

## **EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2009**

Belgique-België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
1/9508

A.I.I.F. - I.M.C., association royale, ASBL membre de l'UFIIB

[www.aiif-imc.be](http://www.aiif-imc.be)

Or, toute évolution se heurte nécessairement à l'imprévisible, et sa survie dépend de son adaptabilité au changement.

L'humanité est sans doute le seul être vivant doté d'une forte capacité d'anticipation des conditions de sa survie collective.

Depuis les temps reculés de la sélection naturelle et d'une médecine primitive, nous sommes parvenus à améliorer l'espérance de vie.

Cet exemple illustre le dilemme de l'humanité, cet équilibre impossible entre l'ambition de mieux-être et la contradiction résultant du fait que ce mieux-être a ses limites naturelles.

Nous oublions trop souvent n'être que l'individu lambda d'une évolution au sein des formes de vie, mais nous n'acceptons pas l'idée de tous disparaître un jour.

La raison est (aussi) une ambition, une raison d'espérance qui semble nous faire souvent et cruellement défaut.

En serions-nous indignes, toutes philosophies et religions confondues ?

-----  
Au Père Spicace,

Un grand malheur est arrivé à l'abbaye et j'ai la pénible mission de vous en faire part.

Mardi soir, pendant que l'abbé Nédicte donnait les dernières grâces, l'abbé Quille perdit l'équilibre dans l'escalier et tomba inanimé dans les bras du Père Iscope.

Les révérends pères, en perdant l'abbé Quille, perdaient leur seul soutien.

Un seul restait joyeux : le père Fide. Quant à l'abbé Tise, il n'y comprenait rien. Il aurait bien voulu que le saint Plet l'aide à comprendre ce qui s'était passé mais rien n'y fit.

Après l'accident de l'abbé Quille, on alla chercher le Père Manganate et le Père Itoine, les deux médecins de l'abbaye. Ils pensaient ranimer le malheureux mais leurs efforts furent vains et celui-ci décéda peu après.

Le lendemain fut donc célébré son enterrement. Chacun fut appelé à l'abbaye par les célèbres cloches du Père Sonnage. La messe fut dite sur une musique de l'abbé Thoven. Le père Ocquet fut chargé du sermon et comme il n'y avait pas de chaire, il monta sur les épaules du Père Choir. A la fin de l'homélie, le Père Cepteur fit la quête et remit les dons ainsi recueillis à notre frère africain, l'abbé N'Pé.

Après la messe, une grande discussion s'engagea pour le transport de la bière : l'abbé Canne et l'abbé Trave voulaient passer par les champs.

Le Père Clus s'y opposa. L'abbé Casse en fut enchanté. Le Père San avec sa tête de turc ne voulait rien entendre. Le Père Vers et le Père Nicieux semaient le doute dans les esprits.

Finalement on décida que, comme à l'accoutumée, l'abbé Taillière serait chargé du transport du corps du défunt. Devant la tombe creusée par le Père Forateur et en l'absence du Père Missionnaire, l'abbé Nédiction donna l'absolution. Le Père Venche et l'abbé Gonia avaient joliment fleuri la tombe. Celle-ci fut recouverte d'une belle pierre tombale préparée par l'abbé Tonneuse. Sur le chemin du retour, le spectacle fut déchirant.

Le Père Pendiculaire était plié en deux de douleur et de chagrin. L'abbé Vitré était lui aussi plein de larmes. La Mère Cédès, invitée pour l'occasion, fermait la marche en compagnie du frère du Père Igord.

A l'arrivée, le Père Sil et l'abbé Chamelle préparèrent le repas tout en consultant les livres culinaires du saint Doux. Le Père Nod et le Père Collateur servirent à boire et chacun put se remettre de ses émotions.

Signé : L'abbé BICI

## *Reach : suite et pas fin !*

Petit rappel, dans le cadre de la révolution qui se passe actuellement et concerne l'industrie chimique, au sens le plus large, jusque en 2018 et sûrement au-delà pour

- tout producteur
- tout importateur
- y inclus tout « utilisateur » (distributeurs, formulateurs, ...).

Dans ce cadre, rappelons la distinction fondamentale entre « substance » et « mélange ». La distinction entre les deux termes peut paraître évidente, mais outre de nombreux cas 'litigieux', les obligations et les délais applicables aux deux sont considérablement différents.

### **Qu'est-ce que REACH?**

REACH désigne le règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**R**egistration, **E**valuation, **A**uthorisation and **R**estriction of **C**hemicals), qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 dans le but de rationaliser et d'améliorer l'ancien cadre législatif de l'Union européenne (UE) en matière de substances chimiques. Il fait porter principalement sur l'industrie la responsabilité de la gestion des risques que peuvent poser les substances chimiques pour la santé et l'environnement.

REACH s'applique en principe à toutes les substances chimiques: pas seulement celles utilisées dans des procédés industriels, mais également celles rencontrées dans notre vie de tous les jours, par exemple dans les produits de nettoyage et les peintures, de même que dans des articles tels que les vêtements, les meubles et les appareils électriques.

### **Objectifs**

Les objectifs de REACH sont les suivants:

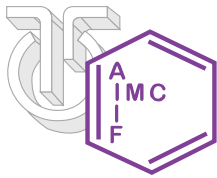
- Mieux protéger la santé humaine et l'environnement face aux risques que peuvent poser les substances chimiques
- Renforcer la compétitivité de l'industrie chimique européenne, qui constitue un secteur clé de l'économie de l'UE
- Promouvoir des méthodes alternatives d'évaluation des dangers des substances
- Garantir la libre circulation des substances sur le marché intérieur de l'Union européenne

### **Pourquoi REACH?**

REACH remplace une quarantaine de textes législatifs par un règlement unique rationalisé et amélioré. Les autres législations réglementant les substances chimiques (concernant les produits cosmétiques ou les détergents, par exemple) ou les législations connexes (relatives à la santé et la sécurité des travailleurs manipulant des substances chimiques, à la sécurité des produits ou aux produits de construction, par exemple) qui ne sont pas remplacées par REACH resteront d'application. REACH a été élaboré de manière à éviter toute redondance ou conflit avec les autres législations sur les produits chimiques.

### **De quelle manière REACH fonctionnera-t-il?**

REACH fait endosser à l'industrie la plupart des responsabilités liées à la gestion



# **BULLETIN CONTACTS**

## **EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2009**

Belgique-België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
1/9508

A.I.I.F. - I.M.C., association royale, ASBL membre de l'UFIB

[www.aiif-ime.be](http://www.aiif-ime.be)

des risques posés par les substances chimiques et à la fourniture d'informations de sécurité appropriées à leurs utilisateurs.

Il prévoit dans le même temps la possibilité pour l'Union européenne de prendre des mesures supplémentaires par rapport aux substances extrêmement dangereuses, lorsque le besoin de renforcer l'action au niveau européen se fait ressentir.

REACH institue par ailleurs l'Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency, ECHA; [http://guidance.echa.europa.eu/european\\_chemicals\\_fr.htm](http://guidance.echa.europa.eu/european_chemicals_fr.htm)), laquelle joue un rôle central de coordination et de mise en œuvre dans l'ensemble du processus. Tous les fabricants et importateurs de substances chimiques sont tenus d'identifier et de gérer les risques associés aux substances qu'ils fabriquent et mettent sur le marché. Dans le cas de substances produites et importées dans des quantités d'une tonne ou plus par an et par entreprise, les fabricants et les importateurs devront prouver qu'ils ont respecté ces dispositions par le biais d'un dossier d'enregistrement qu'ils soumettront à l'agence.

Après réception du dossier d'enregistrement, l'Agence pourra vérifier sa conformité avec le règlement et examinera les propositions d'essais afin de s'assurer que l'évaluation des substances chimiques ne donne pas lieu à des essais inutiles, en particulier sur des animaux. Le cas échéant, les autorités pourront également sélectionner certaines substances qui feront l'objet d'une évaluation plus approfondie, en vue d'une évaluation plus large des substances préoccupantes.

REACH prévoit également un système d'autorisation visant à assurer que les substances extrêmement préoccupantes soient contrôlées de manière adéquate et qu'elles soient progressivement remplacées par des substances ou technologies plus sûres, ou qu'elles ne soient utilisées que lorsque cela présente un avantage général pour la société. Ces substances prioritaires seront identifiées et incluses au fil du temps dans l'annexe XIV. Une fois ces substances incluses, l'industrie devra introduire des demandes d'autorisation auprès de l'Agence pour pouvoir continuer à les utiliser. Par ailleurs, les autorités européennes peuvent imposer des restrictions en matière de fabrication, d'utilisation ou de commercialisation de substances entraînant un risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement.

Les fabricants et importateurs doivent fournir aux utilisateurs en aval les informations dont ils ont besoin concernant les risques pour pouvoir utiliser la substance en toute sécurité. Pour ce faire, ils utiliseront le système de classification et d'étiquetage et les fiches de données de sécurité, chaque fois que nécessaire.

Certaines substances peuvent être exemptées de tout ou partie des obligations découlant de REACH. Ces exemptions ne sont pas décrites en détail dans cette partie du site web ("À propos de REACH"), mais on peut trouver plus d'information quant aux exemptions en utilisant le "Navigator". Il est vivement conseillé aux entreprises de recourir à cet outil pour vérifier si leur substance fait l'objet d'une exemption de REACH.

### **Y aura-t-il des guides pour remplir ses obligations découlant de REACH?**

Ces dernières années, des orientations techniques ont été développées à l'intention de l'industrie et des autorités en vue d'assurer la bonne mise en œuvre de REACH. Ces guides ont été rédigés et examinés dans le cadre de projets menés par les services de la Commission européenne, avec la participation de l'industrie, les États membres, les organisations non gouvernementales.

Les documents d'orientation finalisés sont disponibles sur ce site web.

Des services d'assistance nationaux seront mis en place dans chaque État membre pour conseiller l'industrie quant à ses obligations dans le cadre de REACH et à la façon de les remplir, en particulier en ce qui concerne l'enregistrement.

## Guides techniques

La liste ci-dessous reprend tous les documents d'orientation technique actuellement ou prochainement disponibles sur ce site web. Ces documents ont été rédigés en collaboration avec de nombreuses parties intéressées (industrie, États membres et ONG) dans le cadre de projets gérés par la Commission. Leur but est de faciliter la mise en œuvre de REACH en décrivant les bonnes pratiques liées au respect de ces obligations.

Certaines parties de ces documents ont été traduites, ou le seront, dans toutes les langues de la Communauté européenne. Actuellement, 22 langues sont déjà disponibles, ce qui représente un travail considérable, étant donné que les guidances évoluent encore à l'heure actuelle.

(ndlr : liens disponibles en version électronique) :

- **Guides relatifs aux différentes procédures de REACH**  
[http://guidance.echa.europa.eu/guidance\\_fr.htm#GD\\_PROCC](http://guidance.echa.europa.eu/guidance_fr.htm#GD_PROCC)
  - Guides essentiellement à l'usage de l'industrie  
[http://guidance.echa.europa.eu/guidance\\_fr.htm#GD\\_PROCC\\_I](http://guidance.echa.europa.eu/guidance_fr.htm#GD_PROCC_I)
  - Guides essentiellement à l'usage des autorités  
[http://guidance.echa.europa.eu/guidance\\_fr.htm#GD\\_PROCC\\_A](http://guidance.echa.europa.eu/guidance_fr.htm#GD_PROCC_A)
- **Guides relatifs aux différents outils et méthodes prévus par REACH**  
[http://guidance.echa.europa.eu/guidance\\_fr.htm#GD METH](http://guidance.echa.europa.eu/guidance_fr.htm#GD METH)

Source : website ECHA

## Bouillon(s) de culture

### Pourquoi la bouteille a-t-elle un volume de 75 cl ?

Dans beaucoup de pays, il existe des bouteilles de verre dont la contenance est proche de 75 cl. Par exemple, la bouteille de whisky aux USA vaut 1/5 de US gallon d'où sa valeur "fifth" soit 757,1 ml et en Grande Bretagne la bouteille vaut 1/6 de UK gallon soit 757,68 ml. En France, il n'y a pas si longtemps la bouteille de Champagne et celle de vin blanc d'Alsace n'était que de 72,5 cl.

La légende veut que ce volume corresponde aux possibilités d'expiration des souffleurs de verre. Mais peu importe la taille du récipient, l'obligation légale est d'afficher sa contenance en unité légale, le litre ou ses sous multiples.

Bien que cette unité de volume n'ait pas d'existence légale, l'Union Européenne a adopté en 1970, une taille standard de la bouteille de vin d'une contenance de 75 cl. Le monde entier a suivi cette directive dont les USA en 1979.



### Vous dites « producteurs pharmaceutiques » ? ...pensez EudraGMP

*Nldr : avec nos excuses pour les allergiques à l'anglais, langue véhiculaire pour les sciences...*

## Welcome to EudraGMP

EudraGMP is a Community database containing information on all pharmaceutical manufacturers located in the EEA and other manufacturers which have been inspected by EEA national competent authorities (NCAs). It includes details of those manufacturers' Manufacturing and Importation Authorisations and GMP Certificates.

Information in the EudraGMP database will be completed and updated on an ongoing basis. Only limited data from some EEA NCAs is available in this public version. Due to the timing of national inspections and the fact that the normal inspection cycle is about 3 years, as well as different approaches to technical implementation of the database at a national level, it is not expected that complete information will be available until 2011.

The table below lists all National Competent Authorities (NCA) of the EEA who have at this moment significant data in the EudraGMP database and have made information publicly available in EudraGMP, indicating the type of information that is provided.

<http://eudragmp.emea.europa.eu/inspections>



The screenshot shows the EudraGMP website with a dark blue header and navigation menu. The main content area is white with a blue sidebar on the right. The page title is "Welcome to EudraGMP". Below the title, there is a paragraph of text explaining the legal framework and the purpose of the database. To the right of this text is a small image of a computer monitor displaying the website. Below the main text, there are two columns of text: "GMP Compliance" and "Manufacturing and Importation Authorisation". The "GMP Compliance" section explains the process of issuing certificates and the role of NCAs. The "Manufacturing and Importation Authorisation" section explains the requirements for importing medicinal products from third countries into the EU.

## Divers d'hiver

### Passage de relais : le rédacteur...changeez !

C'est après déjà six ans de bons (vous jugerez) et loyaux (vous n'en douterez pas) services que votre rédacteur actuel prends congé de cette fonction au sein de l'association des anciens.

Regardant un rien en arrière, quelques articles intéressants ont été repris dans les éditions Contacts précédente, avec une ligne directrice centrée sur des articles scientifiques, chimiques de préférence ou à tout le moins relié à la technique. Une rétrospective des prix Nobel Chimie, un certain pont, une présentation de MRD, des voyages, info plus législatives, l'un ou l'autre concours ou quizz, ... C'est d'ailleurs à ce sujet que je m'attarderais à faire une remarque à nos membres: malgré la simplicité des questions et le peu d'effort nécessaire pour répondre, seule une et une seule réponse à été reçue...en six ans ! De quoi donner à réfléchir: nos membres lisent-ils le Contacts ? Sont-ils intéressés (par le Contacts ou par l'association en général) ? ...Seul l'espoir d'une amélioration nous permet de continuer les efforts que le rédacteur, ensemble avec tout le CA met en œuvre.

Aussi, il n'est jamais trop tard pour bien faire : vous avez une idée d'activité, un contact avec un ancien, une expérience à partager, un sujet traité ou à traiter... ? N'hésitez pas à nous contacter via votre rédacteur ([redacteur@aiif-imb.be](mailto:redacteur@aiif-imb.be); toujours correcte !) ou à vous adresser au CA ([aiifimb@aiif-imb.be](mailto:aiifimb@aiif-imb.be)); ou encore par courrier (à notre secrétaire: Avenue Josse Goffin 197/6 - 1082 Bruxelles ; ou au siège de l'association: Av.E. Gryzon, 1 - 1070 Bruxelles).

Du 'sang' nouveau, de nouvelles perspectives, des idées à la pelle, un meilleur suivi des demandes reçues lors de la journée « nous-vous-demain », un lien plus direct avec l'institut ...voilà certainement quelques uns des avantages à passer le flambeau de scribe à la relève...

*Votre rédacteur (dont vous tenez actuellement la dernière édition).*

### Agenda :

L'assemblée générale se déroulera comme le prévoient les statuts durant le mois de février. Les convocations vous parviendront sous peu.

### Sponsoring

L'association des anciens sponsorise cette année la FISEC (« Food Industry Students European Council »). Plus d'infos sur <http://www.fisec-belgium.be>.

### Utilitaires

Cette année, le nombre de cotisants a diminué de plus d'un tiers !! Ceci malgré les efforts renouvelés, lettres, contact personnels, etc...Merci d'avance donc à ceux qui reportent leur cotisation au dernier moment de ne pas oublier le versement de cette année...

Pour rappel, une cotisation de 5 ans garantie sans supplément est également possible.

**!! En règle de COTISATIONS ??**

#### **AIIF – IMC / 210-0167465-95**

#### **communication : 'cotisation 2009' et le nom de famille**

0€	pour les étudiants de la dernière promotion (2008)
15€	pour les étudiants des 2 promotions antérieures (2006 et 2007)
30€	pour les pensionnés (avec une seule cotisation par couple)
35€	pour les membres (avec une seule cotisation par couple)
possibilité de cotisation réduite à 20€ pour les personnes sans emploi	
possibilité de cotisation par 5 ans (excl. cotisations réduites).	

**!! Changement de COORDONNEES**

N'oubliez pas de nous communiquer toute modification (adresse, tél/fax/gsm, société,...), un formulaire vierge est à votre disposition auprès des membres du CA sur simple demande et accessible via le site web de l'association ([www.aiif-imb.be](http://www.aiif-imb.be)). Notre secrétaire :

David Saez-Rodriguez - Avenue Josse Goffin 197/6 - 1082 Bruxelles - [dsaezrodriguez76@gmail.com](mailto:dsaezrodriguez76@gmail.com)